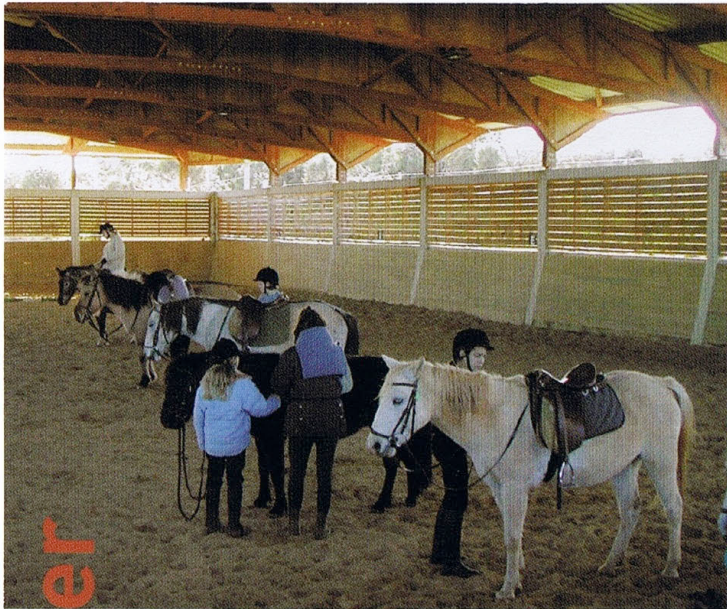




La toiture est en bac acier de teinte lauze, à quatre pentes et faîte débord.

Manège équestre, Méjannes-le-clap (Gard)

Architectes : Isabelle Arnold et Stéphane Goasmat

Situé au cœur d'une garrigue de chênes, le manège est en ossature de béton brut, avec une charpente et des remplissages en bois : des fermes de 20 mètres de portée avec des semelles en bois massif et une âme en contreplaqué, des façades en clins de pin sylvestre constituées de parabotte (un élément incliné qui sert traditionnellement à écarter le cheval de la paroi). L'opération est réalisée au même coût qu'un hangar agricole banal, grâce à une conjonction de facteurs. Elle est née de l'opiniâtreté des architectes à vouloir faire de l'architecture malgré tout : ils sont allés chercher en Lozère, le département voisin, une entreprise de menuiserie mi-industrielle, mi-artisanale, qu'il a fallu convaincre de travailler dans le cadre des marchés publics, tandis qu'ils ont eu affaire à une entreprise de gros œuvre, plus habituée aux terrassements, mais qui cherchait à se fabriquer des références ; ce qui l'a conduite à travailler avec une enveloppe budgétaire très modérée. ■

F.A.



Le manège est contreventé par un plénum en bois créé par la succession de fermes à âme pleine.

Fiche technique :

Maîtrise d'œuvre : Isabelle Arnold et Stéphane Goasmat, architectes.

Bet structure béton : Vial.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général du Gard.

Surface : 850 m² HON.

Calendrier : études : 1997. Livraison : 1998.

Coût : 104 000 euros hors taxes.

Entreprises : gros œuvre : Marron bâtiment.

Charpente : Martin et fils.

Couverture : Landragin.

DR